

La filière porcine face à son avenir

Assemblée générale FNP / Cette fois, on ne pourra pas reprocher à la filière porcine, via sa fédération nationale, de ne pas prendre la mesure des enjeux qui l'attendent. Mais, tout en continuant à profiter de la manne chinoise, saura-t-elle relever autant de défis ?

Comme si elle n'en revenait toujours pas, après tant d'années de difficultés, la filière porcine* ne se lasse pas de répéter qu'enfin « cette année ça va mieux. Non seulement cela a été rapide (NDLR: la montée des cours) mais en plus ça dure, se réjouit Christiane Lambert, présidente de la FNSEA. Les autres productions nous regardent avec envie », s'empresse-t-elle de compléter en tant qu'éleveuse de porcs. Méthode Coué ou réalité objective ? D'un côté le prix du porc a effectivement augmenté de 3,5 % et les élevages ont pu profiter de la poursuite de la baisse du prix de l'aliment de 4,6 % en 2016, confirme la FNP. Mais d'un autre côté, elle admet aussi qu'en Chine, la France ne fait que « tirer son épingle du jeu par rapport à l'Allemagne et l'Espagne, les plus gros exportateurs » et surtout, « vend son porc, malgré la hausse des cours, 10 % moins cher en moyenne que ses concurrents » sans que cela fasse



Christiane Lambert, présidente de la FNSEA

manifestement la différence à l'export. L'optimisme ambiant serait-il alors excessif ? « Non, pense Jan-Peter Van Fernij, économiste à l'Ifip. Car la Chine ne pourra augmenter sa production comme elle le souhaite. Elle est confrontée à des problèmes sanitaires, environnementaux et même de main-d'œuvre qualifiée car les jeunes préfèrent s'installer en ville. Comme en plus, les citoyens consomment de plus en plus de viande elle va continuer à importer du porc. » Plus prudente, Christiane Lambert se réjouit que « les éleveurs français aient réussi à créer une relation de confiance avec les Chinois » mais elle sait qu'un gros travail reste à accomplir. « Il faut profiter de ce marché pour se remettre à jour sur certaines questions notamment en termes de gestion (de la production et des investissements), de sécurisation des approvisionnements ou de modernisation des élevages. Mais aussi et surtout, il faut entendre "les signaux faibles" qui sont l'expression des demandes qualitatives. A l'image d'un éleveur qui, alors qu'il doit moderniser sa maternité, me demandait s'il devait choisir une maternité libérée pour déjà être en conformité

avec une éventuelle future loi ». L'épisode des poules en cage a marqué les esprits...

SATISFAIRE LA DEMANDE

Dans un contexte de baisse de la consommation, ces préoccupations ont en effet été jugées assez importantes pour que la FNP mette en place un groupe de travail « Innovation et qualité » chargé de redynamiser la consommation intérieure et les marchés export. La première étape a consisté à réfléchir sur



Paul Auffray, président de la FNP

la consommation de viande porcine, l'image du produit et de sa production, ses qualités intrinsèques et la dimension innovation. Puis le groupe a noté les points les plus flagrants : un manque d'adaptation des produits aux nouveaux comportements alimentaires, le besoin que soient pris en compte le bien-être animal et l'environnement ainsi que le partage de la valeur ajoutée, la volonté, enfin, du consommateur « de manger sain, différencié et sociétal » et de trouver du goût et de la

COOP DE FRANCE

LE CONTRAT D'AVENIR SOCIÉTAL

Le projet de fonds structurel concocté par Coop de France se caractérise par des critères imaginés autour de quatre axes (social, environnement, bien-être et sanitaire) auxquels serait associée une grille de points. En fonction des pratiques mises en œuvre dans son élevage ou des investissements qu'il serait prêt à réaliser, un éleveur pourrait répondre à un certain nombre de critères et atteindre un certain nombre de points. Une fois un pallier minimum atteint et en fonction du score, cela pourrait ouvrir à différents niveaux de plus-values. L'idée est de faire financer ce projet par la distribution, à l'image d'autres initiatives de voisins européens.

praticité. Devant de tels enjeux, trois axes de travail principaux ont alors été définis. D'abord la qualité. Il faut repenser une vraie segmentation dirigée vers le consommateur qui « sera reconquis avec du goût, des pièces moelleuses, du persillé » (sic). Cette démarche collective doit prendre en compte la question génétique mais également favoriser le développement du bio et des labels. Ensuite l'innovation. Les entretiens conduits par le groupe ont mis en évidence que les produits qui se maintiennent sont, en termes de consommation, marketés, innovants et pratiques. Praticité qui passe par une découpe susceptible de proposer du zéro déchet (désossage) et de nouveaux packagings. Enfin, une communication collective, positive et claire : d'une part pour sortir du « sans quelque chose » (sans OGM, sans antibio, voire... sans porc !) qui dénigre, par comparaison, le produit générique et pénalise

INSTALLATION, TRANSMISSION

QUELS FINANCEMENTS ?

A l'occasion de son assemblée générale, la fédération nationale porcine a souhaité faire le point sur différentes propositions pour financer les installations ou les transmissions d'exploitations. Quatre solutions ont été retenues :

Le crédit vendeur : quand le cédant vend son entreprise, il laisse à l'acquéreur 10 % de la somme en capital ou en « crédit vendeur », c'est-à-dire qu'il joue le rôle de banquier. Il se fait ensuite rembourser sur une période de cinq ou sept ans.

Le commentaire des spécialistes : cette solution convient bien aux petits dossiers (inférieurs à 1 M€).

La déduction pour transmission-installation (solution encore à l'état de proposition) : Quelques années avant de vendre son exploitation, le cédant prévoit de placer ses éventuelles économies sur un compte défiscalisé. Au moment où il transmet l'exploitation, il peut récupérer un tiers de son argent mais doit laisser les deux tiers restants à la disposition du repreneur qui a dix ans pour rembourser le cédant.

Le commentaire des spécialistes : cette solution est intéressante pour le jeune (trésorerie), pour le cédant (défiscalisation) et pour les banques qui sont rassurées. Mais il faut que l'État accepte de payer sa part en défiscalisant.

L'ouverture de capital : l'acquéreur s'entoure d'un ou plusieurs investisseurs.

Le commentaire des spécialistes : il est parfois difficile de faire la différence entre le patrimoine privé et celui de l'exploitation ; ce système se caractérise par une certaine lourdeur adminis-

trative car l'exploitant doit rendre des comptes à ses associés ; il y a une exigence de rémunération et le versement de liquidités à la sortie, ce qui est compliqué dans le cas d'un bâtiment d'élevage. Il semble que pour le monde agricole ce soit une fausse bonne idée.

la consommation, d'autre part pour valoriser les atouts du porc et cesser de réduire son intérêt à son seul prix bas. **D'autant que « 72 % des consommateurs seraient prêts à payer plus cher pour un produit plus qualitatif »**, rappelle Christiane Lambert qui poursuit : « Cette question sera d'ailleurs au cœur des États généraux de l'alimentation, que le président de la République a appelé de ses vœux. Dès juillet sera en effet abordé l'épineux sujet des relations commerciales pour faire en sorte que la valeur revienne à chacun des acteurs. » Et ceci avant que ne commencent, en octobre, les traditionnelles négociations avec la grande distribution. **« Alors qu'on parle beaucoup de moralisation de la vie politique, il serait grand temps de songer à moraliser les relations commerciales »**, insiste Jeff Trébaol, responsable du sanitaire à la

FNP. Une évolution qui pourrait également dépendre, comme le souhaite Paul Auffray, président de la FNP, d'une révision de la loi de modernisation économique « axée aujourd'hui uniquement sur la défense du pouvoir d'achat et qui laisse la part belle aux distributeurs ».

GÉRER LES RISQUES

Deuxième chantier tout aussi important : la sécurisation des revenus. Dans un premier temps Paul Auffray a d'abord tenu à rappeler que l'agriculture française doit son développement à l'Europe, notamment la production porcine qui a connu sur les soixante dernières années une croissance dynamique jusqu'à devenir excédentaire au début des années 2000. « L'Europe reste donc un enjeu crucial même si elle a été chahutée ces derniers temps par le Brexit et la montée des extrêmes. La priorité



A la table ronde « Installation, transmission : quels financements demain ? », étaient présents de gauche à droite : Pierre-Marie Vouillot, vice-président responsable du dossier installations chez JA, Michel Mingam, directeur général du CERFrance Finistère, Sébastien Windsor, président de la Chambre d'agriculture de Seine Maritime, administrateur du groupe Avril et Philippe Le Vannier, responsable installation et restructuration Triskalia.

aujourd'hui est qu'elle évolue vers plus d'harmonisation sociale et fiscale », espère-t-il. Ensuite c'est à l'agriculture elle-même de mettre en place des outils plus souples et plus réactifs, notamment assurantiels, pour faire face à la multiplication des aléas climatiques, sanitaires ou économiques et que pourrait compléter certaines dispositions de la future PAC. **« Mais c'est encore à construire, admet le président qui a mis en place, pour cela, un autre groupe de travail. Et compte tenu des coûts que cela pourrait générer en production animale, nous n'abandonnons pas l'idée de fonds mutuels. Je reconnais que c'est un peu l'arlésienne. Toutes nos tentatives se sont soldées par des échecs. Et les coopératives, ont leur part de responsabilité. C'est pourtant à nouveau vers ce type de solution que nous nous orientons : la constitution d'un fonds**

structurel professionnel qui serait géré par l'interprofession et qui consisterait par exemple à prélever un pourcentage sur la consommation de la même manière que celui auquel on procède pour l'équarrissage. » Parallèlement, Coop de France a soumis à la FNP un projet de fonds structurel, le « Contrat d'avenir sociétal », dont « la démarche de progrès se veut moins limitante qu'un simple cahier des charges et laisse plus de liberté aux éleveurs » (voir encadré). Enfin, la profession attend beaucoup du volet agricole du « Plan Macron » qui prévoit une enveloppe de 5 milliards d'euros pour, entre autres, permettre une meilleure répartition de la valeur ajoutée au travers de contrats de filières, augmenter les moyens destinés aux mesures agro-environnementales et climatiques, notamment dans le domaine de l'irrigation et améliorer →

structurel professionnel qui serait géré par l'interprofession et qui consisterait par exemple à prélever un pourcentage sur la consommation de la même manière que celui auquel on procède pour l'équarrissage. » Parallèlement, Coop de France a soumis à la FNP un projet de fonds structurel, le « Contrat d'avenir sociétal », dont « la démarche de progrès se veut moins limitante qu'un simple cahier des charges et laisse plus de liberté aux éleveurs » (voir encadré). Enfin, la profession attend beaucoup du volet agricole du « Plan Macron » qui prévoit une enveloppe de 5 milliards d'euros pour, entre autres, permettre une meilleure répartition de la valeur ajoutée au travers de contrats de filières, augmenter les moyens destinés aux mesures agro-environnementales et climatiques, notamment dans le domaine de l'irrigation et améliorer →

→ la compétitivité en accompagnant la modernisation des élevages jusque-là assurée par le PCAEA (plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles). Autant de mesures qu'il conviendra de préciser avec Stéphane Travers, le nouveau ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Reste à réfléchir au financement effectif des exploitations (voir encadré) et surtout à la résolution d'une multitude de freins moins anodins qu'il n'y paraît dans le choix d'éventuels futurs porteurs de projets. Dans le désordre, trois obstacles ont été spontanément énoncés au cours d'une table ronde consacrée aux financements des installations et transmissions des exploitations lors de l'assemblée générale: l'image de la production porcine y compris celle transmise par les éleveurs eux-mêmes: « *J'ai trop dit à mon gamin que c'était un métier galère* »; l'organisation du travail: « *Comment, en tant qu'éleveur, je pourrais me situer dans un environnement social qui dispose de vacances et ne travaille que 35 h* »; la rentabilité: « *J'investis plusieurs centaines de milliers d'euros et je ne connais que vaguement le prix du kilo que je toucherai.* » La tâche s'annonce donc immense. Ce qui explique certainement pourquoi, malgré de nombreux signes encourageants, les acteurs de la filière oscillent toujours entre satisfaction et scepticisme. ■

Dominique Villars

* La fédération nationale porcine (FNP) a tenu son assemblée générale le 13 juin dernier à Paris.